

Comité de pilotage Contrat Local de Santé (CLS) 21 Novembre 2023

Support de présentation 📄 : https://intranet.pays-stmalo.fr/fichiers/985_fLQGAI_support-copil-cls-21-nov-2023.pdf

Compte-rendu des échanges

(en violet, compléments d'info apportés suite à la réunion)

M. LURTON et M. LE GOFF accueillent et remercient les membres du Comité de pilotage.

Un rappel préalable est effectué sur le Contrat Local de Santé (CLS) qui a permis de mobiliser 14 entités partenaires autour d'un programme concret de 25 actions de prévention et de promotion en santé, à conduire jusqu'à fin 2024. Ce Comité de pilotage réuni annuellement vise à faire un point sur la mise en œuvre du CLS. Un point d'étape va ainsi être présenté sur l'ensemble des actions, avec pour cette année, plusieurs interventions complémentaires pour illustrer concrètement, les actions conduites au sein de l'axe 1.

1. Accueil nouveaux partenaires

- CPTS : Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.
 - CPTS Bretagne Romantique et Pays de Dol et BMSM
 - CPTS Côte d'Émeraude
- DAC : Le Dispositif d'Appui à la Coordination est un interlocuteur unique qui a pour objectif de répondre aux demandes des professionnels libéraux sur un cas complexe.
 - Appui Santé Rance Émeraude
 - [Support de présentation](#) 📄

2. Programme d'actions du CLS

Remarques formulées sur certaines actions :

AXE 1 : SANTE ENVIRONNEMENT

- F3A Action RADON :
 - [Support de présentation](#) 📄
 - Une interrogation quant à la possibilité d'étendre l'action aux locaux d'entreprises, dans la mesure où les salarié-es y passent beaucoup de temps au quotidien. Les collectivités locales ont des obligations en ce sens. *Tout employeur est dans l'obligation de procéder à une évaluation du risque radon dans le lieu de travail : au*

moins en sous-sol ou rez-de-chaussée des bâtiments (au 4° du R. 4451-1 du CT) ou dans des lieux de travail spécifiques (R. 4451-4 du CT). Cette évaluation peut s'effectuer simplement par la réalisation d'un autodiagnostic, la pose de dosimètre pour un premier niveau de mesure, ou un appareil professionnel pour aller plus loin / en cas de résultat important suite à la pose de dosimètre.

- Une interrogation quant aux retours d'expériences de la cohorte constituée il y a 2 ans (les particuliers ont-ils appliqués les recommandations d'aération, de travaux, etc. ?).
- Il est convenu qu'une démarche sera engagée en ce sens.**

- Urbanisme Favorable à la Santé – Végétalisation des cours d'école :
 - [Support de présentation](#) 
 - Les arbres fruitiers ne sont pas à privilégier selon le comité de concertation (fruits = potentiels projectiles) mais ils ne sont pas exclus pour autant, selon l'emplacement choisi.
 - Le risque de chute d'arbre lors d'une tempête est accentué par le bitume placé autour de la base des arbres, ce qui empêche le bon développement racinaire. Cet aspect sera pris en compte. Idem pour le côté allergène de certaines espèces.
 - Action positive par rapport à la santé mentale des enfants ainsi qu'en termes de réalisation concrète d'urbanisme favorable à la santé, souvent restreint à un concept.
 - Il est rappelé qu'un diagnostic a été réalisé pour définir l'état de végétalisation des écoles de l'ensemble des Communautés du pays. Le recueil des fiches de situation de chaque école a été remis aux EPCI pour envoi aux Communes.

AXE 2 : VIVRE ENSEMBLE

- F5 Orientation pour le social :
 - **Il est convenu de l'intérêt d'identifier dès à présent le binôme élu/agent afin de faire avancer cette action.**
- F6 Lutte contre les violences :
 - L'ARS confirme l'ouverture d'un accueil de jour à l'hôpital de Combourg. Celui-ci n'est toutefois pas positionné / identifié s'agissant de la lutte contre les violences.
- F7 Village des aidants :
 - Une Caravane des aidants a eu lieu en 2022 et a fait étape à Saint-Malo. Peu de public à cause des conditions météo mais une première expérience. A noter que la Maison des aidants à Rennes est un centre ressource pour toute action de ce type.

AXE 3 : PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE

- F9 & F10 Prévention des addictions :
 - Les fiches sont à réécrire en raison d'un contexte qui évolue fortement.
- F12 – Vaccination :
 - La fiche sera également à réécrire en raison d'un contexte qui a également évolué. Il est proposé au vu des résultats des campagnes de vaccination et au besoin, d'engager des actions d'accompagnement à destination des parents.

- F13 Alimentation & Activité physique :
 - Pour le moment, le Réseau Forme Santé Bien-être ne travaille que sur l'activité physique.
 - La MSA travaille sur la partie Alimentation via une action de glanage, mais également en organisant des rencontres entre producteurs locaux et élèves à Dol-de-Bretagne pour sensibiliser à une alimentation locale et de saison.

AXE 4 : ACCES AUX SOINS

- F20 Accueil de nouveaux professionnels de santé :
 - Du point de vue des professionnels de santé, importance de faire évoluer les pratiques de demandes de certificats médicaux (associations sportives mais également collectivités locales -> cantines, crèches).

Les CPTS souhaitent travailler cet aspect avec les collectivités.

3. Prolongation & modification du CLS ?

Le Comité de pilotage se prononce favorablement pour la prolongation du CLS jusqu'en fin 2026. Les membres non présents lors de cette séance seront interrogés d'ici la fin de l'année 2023 via un courriers co-signé PETR Pays St-Malo / ARS Bretagne :

- Sur la prolongation du CLS
- Sur leurs souhaits de modification du CLS (évolution de certains sujets, ajouts de thématiques nouvelles, etc.)

Ce travail sera également effectué au sein de chaque EPCI du Pays de Saint-Malo avec la participation de l'ARS Bretagne (objectifs : représenter les réalisations du CLS, focus sur les actions propres à chaque territoire, échange sur les nouveaux besoins du territoire).

4. Focus sur un dispositif parallèle au CLS

- Médiation en Santé - [Support de présentation](#) 
 - Pas de remarque particulière.

5. Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)

- Programme d'actions :
 - Une interrogation quant à l'existence d'un volet santé mentale des professionnels de santé eux-mêmes. Le CLSM est plutôt destiné aux usagers, mais les rencontres organisées permettent l'échange de bonnes pratiques et de ressources entre professionnels.
 - La MSA constitue un réseau d'acteurs assez dense sur la prévention de la crise suicidaire via la formation SENTINELLE. Une démarche de formation qui pourrait éventuellement être mutualisée avec celle des collectivités locales.

M. LURTON partage sa satisfaction du niveau d'engagement des actions menées, ainsi que de la dynamique créée, avec l'appui des agents de la mission santé. Il remercie à ce titre l'ARS pour ses

soutiens financiers, tant au niveau de l'ingénierie que des actions menées, qui contribuent directement à cette avancée.

M. LE GOFF confirme le caractère positif du bilan mené et souhaite que les 2 années supplémentaires permettent de conforter la dynamique créée.

- Fin de la réunion -

Participant.es :

David LE GOFF	ARS Bretagne	Présent
Laurence RONGERE	ARS Bretagne	Présente
Vincent DUCHEMIN	Sous-Préfecture	Présent
Carole LE BECHEC	Région Bretagne	Excusée
Vincent ROBERT	Région Bretagne	Excusé
Michel FOUERE	MSA	Présent
Christèle GUERIN	MSA	Présente
Valérie DEVAUX	Conseil Départemental 35	Excusée
Amaury NOSLIER	Enseignement catholique	Excusé
Stéphanie JAMIER	Education Nationale	Excusée
Carine TREGUIER	CPAM	Excusée
Adeline ROBLET	CARSAT	Excusée
Hélène KERDELHUE	CARSAT	Excusée
Gilles LURTON	Vice-président Pays	Présent
Jean-Malo CORNEE	Saint-Malo Agglomération	Excusé
Thierry NUSS	Saint-Malo Agglomération	Excusé
Sophie PIROT-LEPRIZE	Saint-Malo Agglomération	Présente
Marie-Madeleine GAMBLIN	CC Bretagne Romantique	Présente
Marie-Noëlle LEGROS	CC Bretagne Romantique	Présente
Elisabeth BOUVIER	CC Bretagne Romantique	Présente
Delphine BRIAND	CC Côte d'Émeraude	Excusée
Jean-Marc DUVAL	CC Côte d'Émeraude	Excusé
Bruno FONTAINE	CC Côte d'Émeraude	Excusé



Amélie DESCLOS	CC Côte d'Émeraude	Excusée
Carole CERVEAU	CC du pays de Dol et BMSM	Présente
Sylvie COMMEREUC	CC du pays de Dol et BMSM	Excusée
Sylvie RAME-PRUNAU	CC du pays de Dol et BMSM	Excusée
Serge MILLET	CODESEN	Excusé
Audrey GAUTIER	CPTS Bretagne Romantique Pays Dol	Présente
Sophie ACHILLE FAUVEAU	CPTS Bretagne Romantique Pays Dol	Présente
Jean-Louis UNAL	CPTS Côte d'Émeraude	Excusé
Anne-Flore GLORY	CPTS Côte d'Émeraude	Présente
Christophe HERVE	Appui Santé Rance Émeraude	Excusé
Gaël HOUÉE	Appui Santé Rance Émeraude	Présent
Jennifer AUBOURG	CCAS Saint-Malo	Excusée
Gwenaëlle GRACE	Dol-de-Bretagne	Présente
Romain CROSNIER	PETR EPCI Pays Saint-Malo	Présent
François-Xavier MAHOIC	PETR EPCI Pays Saint-Malo	Présent
Bertrand DOUHET	PETR EPCI Pays Saint-Malo	Présent
Floriane MERCIER	PETR EPCI Pays Saint-Malo	Excusée
Claire ESPALIEU	Ville Saint-Malo	Présente